L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

a olie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur Améliorée du Cinquième District.

Portant le No Municipal 1312 rue Tèche.

Mutual Building and Homestead Association vs Charles H. Robbins.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74 249 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 octobre 1904, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le troisième district de cette ville ayant les désignations et mesurements d'après les arpentages faits par L. Daner, ingénieur civil et voyer, tel par J. A. D'Hémecourt, député voyer de ville, (excepté le lot Un dans l'îlet No 523) Les devis de ces lots annexés à un inventaire de la succession du défunt Manuel Suarez Y. Miranda et femme fait pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 20 janvier 1903 à savoir:

1° Deux certains lots de terre, désignés par les Nos Neuf et Dix, dans l'îlet No 430 borné par les rues Urquhart, Marais, Piété et Louisa, mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Piété, sur cent dix huit pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot Dix se trouvant à une distance de soixante deux pieds de l'encoignure des rues Piété et Urquhart.

2° Un certain lot de terre, de forme irrégulière, désigné par la lettre C, dans l'îlet No 481 borné par les rues Urquhart, Marais, Louisa et Clouet, mesurant quarante six pieds sept pouces de face à la rue Urquhart par une profondeur sur le côté vers la rue Louisa de cent vingt quatre pieds sept pouces et une ligne, de là se rétrécissant sur une ligne parallèle à la rue Urquhart trente pieds huit pouces et deux lignes de là une profondeur finale de quarante six pieds dix pouces et sept lignes à la ligne du fond, laquelle a quinze pieds dix pouces et six lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent soixante et onze pieds six pouces.

3° Deux certains lots de terre désignés Nos onze et douze, dans l'îlet No 602, borné par les rues Robertson, Villeré, Piété et Désiré; contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit: Le lot No 12 formant l'encoignure des rues Robertson et Désiré, ayant vingt huit pieds cinq pouces quatre lignes de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Robertson et ledit lot onze ayant vingt huit pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Désiré sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

4° Cinq certains lots de terre désignés par les Nos 26, 27, 28, 29 et 30, dans l'îlet No 601, borné par les rues Robertson, Villeré, Louisa et Clouet, et mesurant comme suit: Le lot 26, vingt neuf pieds, cinq pouces de face à la rue Robertson sur cent soixante dix pieds et six pouces de profondeur entre lignes parallèles, et les lots Nos 27, 28, 29 et 30 sont contigus l'un à l'autre et ayant chacun trente et un pieds de face à la rue Clouet, sur cent dix sept pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 27 formant l'encoignure des rues Clouet et Robertson.

5° Cinq certains lots de terre désignés par les Nos 12, 13, 14, 15 et 16, dans l'îlet No 654, borné par les rues Claiborne, Robertson, Louisa et Clouet, mesurant comme suit: Lots 12, 13 et 14 sont contigus l'un à l'autre et ayant chacun trente pieds de face à la rue Claiborne sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, le lot 12 étant à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure des rues Claiborne et Louisa, et lesdits lots 15 et 16 sont contigus l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Robertson sur cent soixante dix pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot 15 étant à une distance de cent cinquante pieds de l'encoignure des rues Robertson et Louisa.

6° Trois certains lots de terre désignés sur les Nos six, sept et huit, dans l'îlet No 655, bornés par les rues Claiborne, Robertson, Piété et Louisa, contigus les uns aux autres, et mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Piété sur cent dix huit pieds, trois pouces et quatre lignes de profondeur. Le lot No 6 étant à une distance de cent vingt quatre pieds deux pouces et six lignes de l'encoignure des rues Piété et Robertson.

7° Un certain lot de terre, désigné par le No quatre, pris de la portion "D," dans l'îlet No 656, borné par les rues Désiré Claiborne, Robertson et Piété, étant à une distance de quatre vingt treize pieds, deux pouces et six lignes de la rue Claiborne et mesurant de là trente et un pieds de face à la rue Piété sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

8° Un certain lot de terre désigné par le No un dans l'îlet No 523, borné par les rues Urquhart, Villeré, Feliciana et Montegut, sur un plan fait par M. de Young, architecte, daté le 13 février 1862, déposé parmi les dossiers de Félix Grima, ancien notaire, lequel lot formant l'encoignure des rues Urquhart et Feliciana et mesurant trente et un pieds cinq pouces et trois lignes de face à rue Feliciana sur cent quinze pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

McCloskey et Benedict, avocats,

16 sept—16 17 23 30—oct 7 14 20

AVIS DE SOCCESSIONS.

Succession de Mme Ann Wilkin (Morian)

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 74 186—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par George Denegre, exécuteur testamentaire de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 sept—13 17 22

Succession de Mme Catherine Clarkson, veuve de Thomas Forester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 74 216—Division A—Attendu que Katie Forester a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire datives dans la succession de feu Mme Catherine Clarkson, veuve de Thomas Forester, décédée testat; avis est par la présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—John Wurt Duff, avocat.

13 sept—13 17 22

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Annie Broeg, veuve de Lambert Franz

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74 348 — Division A — Attendu que August W. Burdon a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Annie Broeg veuve de Lambert Franz décédée intestat; avis est par la présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—J. O. Dupuy, avocat. 17 sept—17 21 26

Succession de Anthony Scott.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74 344—Division B—Attendu que Mary Stoke, veuve de Anthony Scott, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Anthony Scott, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart & Kernan, avocats

15 sept—16 20 25

Succession de Ernest F. Peters.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 73 457—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Catherine Manlick, veuve de Ernest F. Peters, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. P. A. Ducros, avocat. 9 sept—9 15 18

Succession de George Nicholson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,595—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Thos G. Rapier, exécuteur testamentaire dudit de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Clerg & Quintero, avocats.

14 sept - 14 18 23

Succession de Mme Emilie Gutheim

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 73.455 —Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Max Dinkelspiel et Simon Weis, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dinkelspiel & Hart, avocats. 14 sept—14 18 23

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

Vente d'une Jolie Propriété Résidence de Valeur dans le Sixième District.

Connue comme No 3938 rue Chestnut, entre les rues Austerlitz et Constantinople.

Grands Terrains.

Mutual Building and Homestead Association vs Mme Martha Nelson, femme de James E. George et James E. George.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74.117—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 septembre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 266, borné par les rues Chestnut, Austerlitz, Constantinople et Camp, désignés comme lots douze et D, d'après un plan de O. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 4 septembre 1894, et annexé à un acte pardevant H. C. Leake, notaire en cette ville, daté le 31 mai 1895, lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit à savoir: Le lot D est situé et commence à une distance de quatre vingt dix pieds de l'encoignure des rues Chestnut et Constantinople et mesurant trente pieds de face à la rue Chestnut sur cent dix sept pieds de profondeur, entre lignes parallèles et ledit lot No Douze contigu audit lot D sur le côté le plus près de la rue Austerlitz et mesurant trente pieds de face à ladite rue Chestnut sur cent soixante pieds de profondeur entre lignes parallèles ledit lot D est composé des parties des lots originaux Nos 7, 8, 9, 10 et 11 et ledit lot No Douze comprenant le tout du lot original No Douze.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante

27 août—27—sept 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur de Quatrième District.

Connue comme le No 826 rue Philip.

Richard T. Burke vs Ambrose J. Brennan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 52.288—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Philip, Annonciation, Première et Laurel, désigné comme lot No Deux cent trente sept sur un plan de H. Grant voyer, le 22 février 1844, mesurant vingt neuf pieds dix pouces trois lignes sur la rue Philip sur cent vingt sept pieds dix pouces cinq lignes de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. S. Hero, avocat pour le plaignant.

9 sept—9 16 23 30—oct 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

T. J. Verhaben & Bro vs Wm Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,147—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 octobre 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt de Wm J. Johnson (ou William Johnson) dans et en un procès intitulé F. Rivers Richardson versus William Johnson, No 72,039 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans lequel il prie pour la nullité du jugement dans ce procès exécutoire rendu le 11 novembre 1903 et réclame la possession de toute la propriété vendue sous ledit procès exécutoire et les produits et revenus de ladite propriété; et aussi quelque soit l'intérêt ledit Wm J. Johnson (ou William Johnson) pourrait avoir dans la propriété décrite dans sa pétition enregistrée dans ledit procès le 18 juillet 1904.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Edw. F. Kleinert avocat pour les plaignants

2 sept—2 3 9 16 23 30—oct 6

VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Maison en briques à deux étages,

229 rue Nord Villeré (Ilet Iberville, Robertson et Bienville.)

A l'Encan, Mardi, le 11 octobre 1904.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire de la succession de Veuve Edmond Lagarosse, dossier No 74.166, ledit ordre daté et signé le 9 septembre 1904 et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI le 11 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, la propriété ci après désignée:

Un certain lot ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et privilèges là-dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bienville, Villeré, Iberville ou Dennis et Robertson, et étant une portion du côté de la rue Iberville ou Dennis de cette portion du lot original trois, d'après un plan dressé par Depouilly, daté le 19 janvier 1836, et déposé en l'étude de G. LeGardeur, notaire, et mesurant en mesure américaine, vingt six pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Villeré, sur soixante trois pieds onze pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant le paiement des taxes de l'année 1904 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et devant être passé pardevant Robert Legier, notaire. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bureau, 303 rue Baronne, coin Gravier. Walter L. Gleason, Esq., avocat.

10 sept—10 11 18 25—oct 2 9 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, Nos 2416-18 RUE MELPOMENE.

A L'ENCAN, MARDI, 4 OCTOBRE 1904.

SUCCESSION DE JOSEPH C. RAYMOND.

No 71,930;— COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS — DIVISION E

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté et signé le 24 août 1904, et adressé à Jos. L. Onorato encanteur, je vendrai à l'enchère publique, le MARDI, 4 octobre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, etc., situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Melpomène, Howard, Freret et Tonpetchors, désigné par le numéro huit sur un plan par G. T. Dunbar, voyer et mesurant trente et un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant en un cottage double connu comme Nos 2416-18 rue Melpomène.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur, de lui endossés, à son propre ordre et par lui endossés, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de "non aliénando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, dix pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer, au-dessus et en plus du montant de son enchère, toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété pour l'année 1904. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO.

Courtier de Propriétés Foncières et Encanteur, bureau 303 rue Baronne, à l'occupant de la rue Gravier.

F. A. Lambert, avocat. 2 sept—2 4 11 18 25—oct 2 4

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de très grande valeur du Troisième District,

FAISANT FACE A L'AVENUE ST BERNARD ET LA RUE NOUVELLE-ORLEANS.

No 1621 AVENUE ST-BERNARD.

—ET—

Nos 1614-16 RUE NOUVELLE-ORLEANS.

SUCCESSION DE GEORGE LANDRY.

No 71,890—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Plaine J. Spear, Encanteur—Bureau 809 rue Perdido—MERCREDI, le 28 septembre 1904, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 23 août 1904, pour le compte de la susdite succession la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 755, borné par les rues St. Bernard Avenue (anciennement Walton), Derbigny (anciennement Prosper), Nouvelle Orléans et l'avenue Claiborne, le dit lot de terre et désigné par la lettre D d'après un croquis et certificat d'arpentage fait par Adrat Pillié, voyer, le 2 novembre 1903 annexé à l'inventaire de la succession de George Landry pris par B. Rouen, notaire public en cette ville, le 2 novembre 1903, d'après ledit croquis et certificat d'arpentage le dit lot mesure quarante pieds, trois pouces quatre lignes de face à la rue St. Bernard quarante pieds sept pouces de face à la rue Nouvelle Orléans par une profondeur de cent trois pieds six pouces sur la ligne de côté vers l'avenue Claiborne, et cent dix sept pieds, six pouces sur la ligne de côté vers la rue Derbigny, ledit lot courant de la rue Nouvelle-Orléans à l'avenue St Bernard, et commençant sur l'avenue St Bernard à une distance de cent soixante douze pieds dix pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue St Bernard et la rue Derbigny, et à une distance sur la rue Nouvelle Orléans de cent soixante quatorze pieds et trois pouces de l'encoignure des rues Nouvelle-Orléans et Derbigny.

Les améliorations comprenant une maison à deux étages et autre bâtisse portant le numéro municipal 1621 avenue St. Bernard, et deux petites maisons d'un étage portant les numéros 1614 et 1616 rue Nouvelle-Orléans

Termes et conditions—Comptant sur adjudication. L'acquéreur d'assumer le paiement de Taxe de l'Etat de 1904 en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Bussière Rouen, Notaire Public, aux frais de l'acquéreur

Charles J. Theard avocat

28 sept—28—sept 4 11 18 25 28

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Bon Cottage Double en Bois.

832 et 834 rue Espagne,

Entre les rues Dauphine et Bourgogne.

Succession de Andrew R. Lessing.

No 74,102—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, encanteur, bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI, le 29 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 août 1904, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de ladite Cour, Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Espagne, Crape (maintenant Bourgogne), Grands Hommes (maintenant Dauphine) et Mandeville, et mesurant 31 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue Espagne sur une profondeur de 93 pieds 11 pouces 3 lignes, étant une portion du lot original 218 et commençant à une distance de 28 pieds 2 pouces de l'encoignure, le dit lot original de terre duquel ce morceau forme une partie, mesurant 60 pieds de face sur chacune des rues Espagne et Crape. Les améliorations comprenant un cottage double à un étage en bois avec mansarde désigné par les Nos 832 et 834 rue Espagne contenant de chaque côté 4 chambres, cabinet, citerne, etc. dans un bon voisinage et qui se loueront toujours bien

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 an 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec pacte de "non aliénando", toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, la propriété devant être assurée et la police transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1904 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Mercer W. Patton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Salomon Wolf, avocat.

28 août—28—sept 4 11 18 25 29

J. P. Hecker.

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DU QUATRIEME DISTRICT,

No 1825 Camp Place.

Catherine Beck et als vs Succession de Mme Christian Beck, Joseph Stelljes et als.

No 73,575—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 830 rue Commune—JEUDI le 13 octobre 1904, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, En vertu d'un ordre et jugement lu et rendu en cour ouverte le 23 août 1904, et le jugement signé en cour ouverte le 30 août 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro huit (8) de l'îlet borné par les rues Camp, Félicité, Ste Marie et Nouveau Camp, et mesurant trente pieds de face à la rue du Camp, cent sept pieds dix pouces de profondeur sur une ligne de côté, quatre vingt dix pieds six pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt quatre pieds huit pouces de largeur dans le fond et façade sur la rue Nouveau Camp.

Les améliorations comprenant une résidence en bois à deux étages couverte en ardoise contenant galeries sur la façade et dans le fond, et à peu près sept chambres, citerne et hangar, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1904 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant avec l'encanteur.

L'acte de vente pardevant R. J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur

11 sept—11 18 25—oct 2 9 13

Hôtel Agnew.

Tout un îlet sur la Plage.

Atlantic City.

400 chambres — Rooms — Chambres avec bains.

Entièrement reconstruit, remeublé. Bains d'hydrotherapie, bassin pour nageurs. Prix réduits: $2.50 par jour, $12 à $15 et au-dessus par semaine.

A. C. MITCHELL & CIE.

VENTES A L'ENCAN

E. A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double et Cinq Lots,

Au coin des rues Annonciation et Peniston.

Jeudi, le 29 Septembre 1904,

A MIDI.

Succession de Mme John Maher.

No 74,085—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 29 septembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 26 août 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et ces droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant situés dans le sixième district de cette ville dans l'îlet numéro cent cinquante deux, borné par les rues Peniston, Annonciation, Général Taylor et Laurel désignés comme lots Nos quatorze et quinze sur un plan de faubourg St Joseph déposé en l'étude de feu James Graham, notaire, comme le plan No 140; lesdits lots sont contigus et mesurant chacun vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double, couvert en ardoise contenant 2 chambres, hangar, citerne et grande cour, etc., de chaque côté et connu comme 3811-3813 rue Annonciation.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même district, contigu à la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No seize sur ledit plan du faubourg St Joseph, et mesurant vingt neuf pieds cinq pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le même district comme et contigu à la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 17 sur ledit plan du Faubourg St Joseph, et formant l'encoignure des rues Annonciation et Peniston et mesurant vingt neuf pieds et quatre lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de cent dix pieds entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les droits voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant situé dans le même district et lot comme et contigu à la propriété ci-dessus nouvellement décrite, désigné comme lot No dix huit et mesurant trente deux pieds quatre pouces de face à la rue Peniston sur une profondeur de cent seize pieds dix pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Laurel et cent seize pieds sept pouces de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Annonciation.

Termes et conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un et deux ans avec billets, et à huit pour cent d'intérêt par an garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec toutes les clauses coutumières de sécurité.

L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant B. Rouen, notaire, et assumer les taxes de 1904 en plus et au-dessus du prix de la vente. Un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE,

Encanteur, 806 rue Perdido.

Hon. Frank McGloin, avocat

28 août—28—sept 4 11 18 25 28 29

E. A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Simple, 1915 rue Deuxième.

Entre les rues Remparts et Dryades

— MARDI, le 11 octobre 1904

Succession de Patrick Benson

No 73,437—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—MARDI, le 11 octobre 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 9 septembre 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé dans affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et Rempart et désigné sur le No vingt-cinq sur un plan fait par A. G. Blanchard, député voyer le 20 mai 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, alors un notaire, pour référence; lequel dit lot mesurant 24 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 112 pieds 8 pouces.

Termes et conditions—Une moitié au plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en un an, avec 8 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente, l'acquéreur devant payer les taxes de 1904, et l'acte de vente, pardevant Robert P. Upton, notaire, conserver la propriété assurée, la police devant être tenue comme collatérale pour garantir la portion de crédit du prix, et n'importe laquelle autre provision de sécurité usuelle et coutumière devant faire partie du corps de l'acte. Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

806 rue Perdido.

Cunningham & Cunningham, avocats.

11 sept 11 18 25—oct 2 9 10 11

Denis, Danziger & Tessier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Andrew R. Lessing

No 74,102 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MERCREDI, le 21 septembre 1904, à 11 heures a. m., sur les lieux, 1202 rue Howard entre les rues Clio et Erato, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 26 août 1904, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite cour, Division D agissant pour l'Hon. F. D. King, juge de ladite Cour, Division B, maintenant en congé.

Un lot de meubles de maison d'après inventaire enregistré

Conditions—Comptant.

11 sept—11 18 21

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

Munn & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

W. H. Fitzpatrick

—o—

Bois de Charpente!
Bois de Charpente!
Bois de Charpente!

Pour le compte de qui cela peut concerner.

Le Mardi, 27 Septembre 1904 à 10 heures 30 a. m.

Aux Stuyvesant Docks.

(Près de l'avenue de la Louisiane, façade du fleuve)

Un chargement de bois de charpente, par le char Ex 41,052, conformément à l'Acte 167 de la session de 1898, gouvernant les porteurs communs. Il sera vendu à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur.

Conditions—Comptant.

W. H. FITZPAT